

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, DAUMAS et RICHAUD.

Absent excusé : Monsieur CHAUVEAUX

Convocation et affichage : 22/10/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8.

Objet : PROJET ABRIBUS : DEVIS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers, le projet d'achat et de pose de 2 abribus, l'un sur la place du village et l'autre sur la place de l'école.

Il informe les conseillers que le Conseil Départemental a accordé une subvention de 50 % du montant du projet.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers les deux devis adoptés pour la demande de subvention pour un montant global de 6 748,98 €HT. Comme ces devis dataient de l'année dernière, il a demandé aux entreprises de les actualiser.

Le devis de l'entreprise PROZON pour la fourniture et la livraison de 2 abribus se monte à 3 558,98 €HT.

Le devis de l'entreprise SIMLAC pour la création de 2 dalles béton et le montage des 2 abribus se monte à 2 625.00 €HT.

Le montant total de 6 183,98 € est en baisse par rapport à l'année dernière.

Monsieur le Maire précise que les travaux pourront être réalisés avant la fin de l'année, si le temps le permet.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve les devis de :**
 - **l'entreprise PROZON pour la fourniture de 2 abribus pour un montant de 3 558.98 €HT**
 - **l'entreprise SIMLAC pour les travaux de pose de ces 2 abribus pour un montant de 2 625.00 €HT**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 31^e octobre 2024.

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

